



JE ME POSE UNE QUESTION
SUR MES IMPOTS PROFESSIONNELS
(me faire expliquer, déclarer, payer, faire une demande)


Je contacte le service

1 Par messagerie à l'adresse

 sie.narbonne@dgifp.finances.gouv.fr

ou

2 Par téléphone au

 04.68.32.80.69
(coût d'un appel local)

ou

3 Par courrier au

 SIE de Narbonne
4, avenue du Maréchal JUIN
11 109 Narbonne cedex

ou

4 Je prends RDV sur le site [Impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)
rubrique « Contacts »

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital ...

rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire



Liste des buralistes agréés :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AUDE

Impôts
Amendes

Factures locales



JE ME POSE
UNE QUESTION

Janvier 2022

Ce dépliant est un document simplifié.
Il ne peut se substituer aux textes législatifs
et réglementaires
ainsi qu'aux instructions applicables en la matière.




JE ME POSE UNE QUESTION
SUR MES IMPOTS
(me faire expliquer, déclarer, payer, faire une demande)

Je contacte le service

- 1 Par messagerie à l'adresse
 sip.narbonne@dgfip.finances.gouv.fr
ou
- 2 Par téléphone au
 0809 401 401
(coût d'un appel local)
ou
- 3 Par courrier au
 SIP de Narbonne
4, avenue du Maréchal JUIN
11 109 Narbonne cedex
ou
- 4 Je prends RDV sur le site impots.gouv.fr
rubrique « Contacts »

JE ME POSE UNE QUESTION
SUR MES FACTURES LOCALES
(me faire expliquer, déclarer, payer, faire une demande)

Je contacte le service



- 1 Par messagerie à l'adresse
 sgc.narbonne@dgfip.finances.gouv.fr
ou
- 2 Par téléphone au
 04 68 32 12 10
(coût d'un appel local)
ou
- 3 Par courrier au
 SGC Narbonne
4 avenue du Maréchal JUIN
11 109 Narbonne cedex
ou
- 4 Je prends RDV sur le site impots.gouv.fr
rubrique « Contacts »



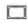


JE ME POSE UNE QUESTION
SUR UNE AMENDE
(payer, faire une demande)

Je contacte le service

Pour payer

- 1 Par internet, je paye sur le site
 Amendes.gouv.fr
ou
- 2 Je paye auprès de mon buraliste agréé « paiement de proximité » le plus proche en consultant la liste sur le site impots.gouv.fr
ou
- 3 J'envoie un chèque au
 Service du recouvrement des amendes
Place Gaston Jourdanne
11 833 Carcassonne Cedex 9

Pour faire une demande

- 1 Par internet, à l'adresse
 amendes.carcassonne@dgfip.finances.gouv.fr
ou
- 2 Par téléphone au
 04 68 11 78 16
(coût d'un appel local)
ou
- 3 Par courrier au
 Service du recouvrement des amendes
Place Gaston Jourdanne
11 833 Carcassonne Cedex 9